



Date de mise en ligne : 26 août 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00122** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) ASSOCIATION LM DENTAIRE
représentée par Monsieur LEROUL Djamel
8 Place Pierre Semard
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Changement de destination d'un appartement situé au R+1 en extension
d'un cabinet dentaire existant sans création de SDP.

Sur un terrain sis 8 Place Pierre Semard
Cadastré AO492

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **25 Août 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00122 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,